D'Entraigues au Bourg d'Oisans (GTE VTT)

Valbonnais - Entraigues

Paysage de la plaine de Bourg-d'Oisans (© Nicollet Jean-Pierre)

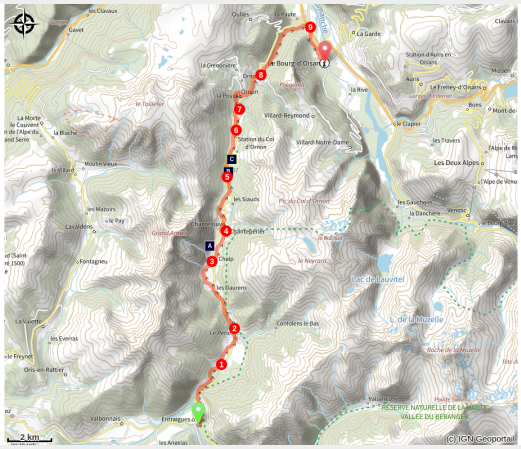

On monte par des chemins roulants et des petites routes pour passer le col. La descente est ensuite variée entre sentiers en herbe, passages aménagés et fin roulante pour entrer facilement au coeur du Bourg d'Oisans.

La montée jusqu’au Col d’Ornon est longue mais loin d’être monotone avec de belles vues sur falaises et sommets sauvages, et quelques passages le long de canaux. La traversée de jolis hameaux dans la montée et dans la longue descente vers le Bourg d’Oisans, s'ajoute au charme bucolique de l'étape.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 15

Longueur : 28.9 km

Dénivelé positif : 785 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Col, Géologie, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Entraigues
Arrivée : Le Bourg d'Oisans
Balisage : Itinérance VTT
Communes : 1. Entraigues
2. Le Périer
3. Chantelouve
4. Ornon
5. Villard-Reymond
6. Le Bourg-d'Oisans

Profil altimétrique

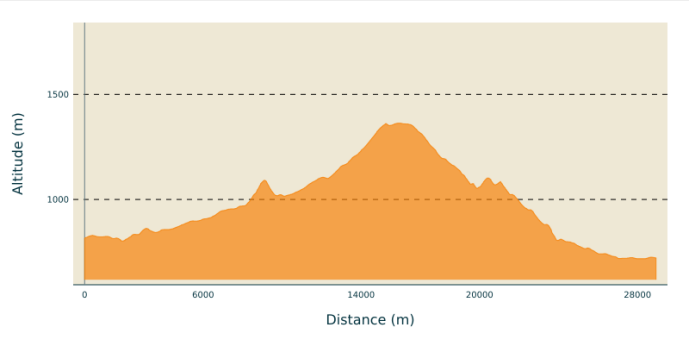

Altitude min 719 m Altitude max 1364 m

Cotation FFC : rouge
A la D117, prendre à droite au panneau de sortie de village, monter à gauche le chemin. A la route continuer à droite. À 700 m traverser à gauche le pont des Ayes, et remonter à droite à flanc le canal et le torrent de la Malsanne (poussages). Rester sur le chemin principal.

1. Au hameau des Pinets (site d'escalade) continuer la remontée du torrent sur le chemin muletier en face. Choisir les options 'à droite' et après le pont suivre le chemin à gauche jusqu'à la route. Rejoindre et traverser à gauche le hameau le Périer en restant sur la D526.
2. A la sortie du hameau Les Rambeaux, suivre le chemin large à gauche qui revient à la route. Prendre à gauche et rejoindre les Daurens (D526). (A vérifier avec Lolo : on reste bien sur la route car le descriptif passe ailleurs) Dans le hameau prendre à gauche et après le gîte et le pont remonter le torrent à droite. A 200m monter à gauche le chemin en direction du Col d'Ornon. Continuer sous les falaises à droite (passage exigeant). Descendre jusqu'à la piste et la suivre à gauche jusqu'au village de la Chalp.
3. A la Chalp, rejoindre à droite la D526, traverser le pont à droite puis remonter le torrent sur l'autre rive à gauche en direction du Col d'Ornon. Traverser le pont à gauche pour rejoindre Chantelouve.
4. A la D526, prendre à gauche puis à droite en direction du Col d'Ornon. Rester sur le chemin principal qui évite les lacets de la route jusqu'au Col d'Ornon.
5. Au col d'Ornon descendre sur la route sur 800 m et suivre le chemin large à droite en direction de Bourg d'Oisans. A la station, reprendre la route sur 250m puis à gauche sur le chemin.
6. Dans le virage descendre quelques mètres sur la route puis à gauche dans le chemin. Rejoindre le Rivier à droite. Descendre par la D526, puis prendre la route à gauche qui rejoint la sortie du village. A la sortie du hameau descendre à gauche le chemin muletier à gauche en direction de Bourg d'Oisans.
7. A la Pouthuire prendre à droite pour rejoindre la D526 que l'on descend à gauche pour rejoindre un sentier et descendre jusque La Poyat. A La Poyat, monter quelques mètres en face et tourner à droite sur une rue puis un chemin. Descendre ensuite sur un sentier en direction Bourg-d'Oisans. A la route prendre à gauche jusque la Palud.

8. A la Palud (Ornon) prendre à droite la D210 vers le Villaret et descendre à gauche le chemin herbeux en direction de Bourg d'Oisans. Prendre à droite pour changer de rive puis à gauche après la microcentrale. (jolie descente) Rester sur le sentier puis chemin principal jusque la D1091.
9. Avant la route, prendre à droite sur chemin réservé piéton et vélo. Au niveau du bike-park, prendre à gauche pour rejoindre le centre-ville de Bourg-d'Oisans. Prendre la rue Saint Jean à Gauche. A la Poste prendre à gauche puis à droite jusque l'Office de tourisme.

Sur votre chemin…

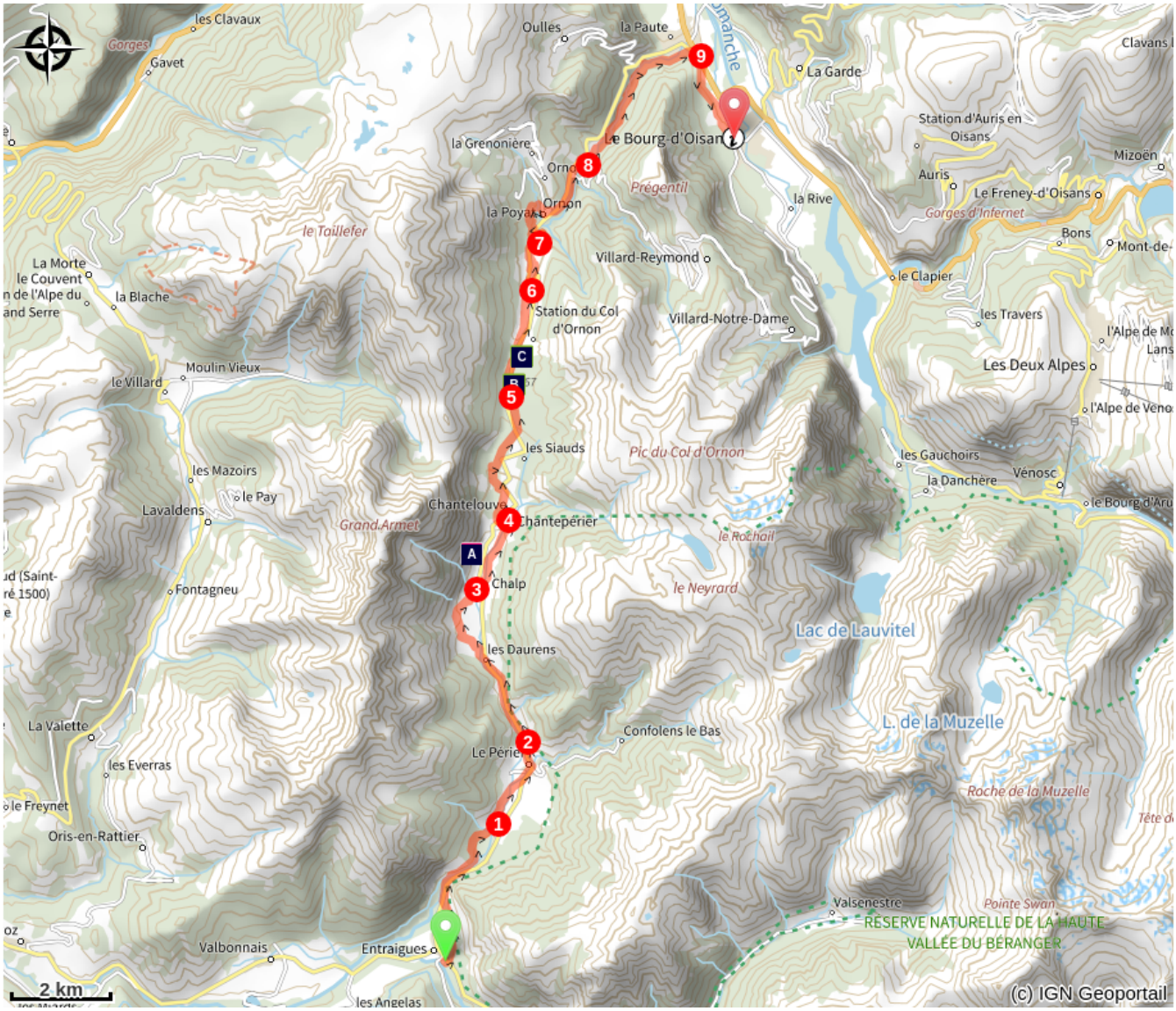

La faille de Chantelouve (A)

Aulnaie blanche (B)

Prairies de fauche du Col d'Ornon (C)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Prudence aux habitants dans les traversée de hameaux et de villages.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 1720m d’altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1300m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol

libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s’applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises
Voir la réglementation pour les survol motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone soit 1700m d'altitude !

Lieux de renseignement

Maison du Parc de l’Oisans
Rue Gambetta, 38520 Le Bourg d'Oisans

oisans@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 80 00 51
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre chemin...

La faille de Chantelouve (A)

Située sur les communes de Chantelouve et d'Ornon et se poursuivant vers le nord et vers le sud, la faille du Col d'Ornon est un accident géologique majeur qui a permis, grâce à sa découverte et à son interprétation, de compléter la théorie de la formation de la chaîne alpine. L'interprétation géologique du site remarquable de « La Chalp de Chantelouve » a favorisé la datation et la compréhension de certaines phases de la formation des Alpes. C’est notamment à partir de l’observation de la faille du Col d’Ornon que les géologues ont développé la théorie des « blocs basculés » et compris le rôle et le mode de fonctionnement d’accidents géologiques alpins fondamentaux. Aujourd’hui, de nombreux étudiants en géologie et géologues de France et du monde entier viennent observer ce site clé.

Crédit photo : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet

Aulnaie blanche (B)

L’aulnaie blanche est composée principalement d’aulnes blancs. Leur nom vient du fait que le dessous de leurs feuillages est recouvert d’un duvet blanchâtre et argenté. Se situant le long des torrents, l’aulnaie pour se développer a besoin de terrains régulièrement remaniés par les crues torrentielles. Du fait de nombreux travaux d’endiguement des torrents et de prélèvement de matériaux dans les lits des cours d’eau, l’Aulnaie blanche devient rare en Europe. L’Aulnaie blanche du col d’Ornon, d'intérêt national et inscrite au réseau Nature 2000, est la plus vaste de France, avec une superficie d’environ 250 ha. Elle s’observe le long de la Malsanne, du Merdaret et de la Lignarre.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Justine Coulombier

Prairies de fauche du Col d'Ornon (C)

Les spécialistes agricoles considèrent qu'une prairie est naturelle dans la mesure où elle n'a subi aucun apport de fumure ni de labour durant les dix dernières années écoulées. Ces prairies sont d'une grande richesse floristique quant au nombre d'espèces de plantes et par conséquent elles accueillent une myriade d'insectes pollinisateurs, dont les abeilles domestiques évidemment.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Bernard Nicollet